De nouvelles pistes de valorisation et de commercialisation

Auvergne-Rhône-Alpes

Chevaux de course

Une étude sur les circuits de valorisation et de commercialisation en Auvergne-Rhône-Alpes a été effectuée en 2016. Parmi les 114 acteurs de la filière équine enquêtés 12 d'entre eux avaient une activité liée aux chevaux de course. Ils nous ont révélé leur pratique et leur vision des circuits existants. Ce document récapitule l'ensemble des réponses récoltées et tente d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés.

Source image : www.lamontagne.com

Sommaire :

Page 2
Méthode et caractéristiques des enquêtés

Page 3
Rappels bibliographiques

Page 4
Leurs problématiques face à la commercialisation

Page 8
Conclusion

Méthode et caractéristiques des enquêtés

Les enquêtes se sont déroulées sous forme d'entretiens semi-directifs par téléphone ou en face à face. Les personnes interrogées dans toute la région étaient invitées à présenter leur(s) activité(s) liée(s) aux équidés, leur méthode pour valoriser et commercialiser leurs chevaux. Pour chaque étape un point était fait sur les avantages et inconvénients des moyens utilisés ainsi que les limites ou actions particulièrement intéressantes. Enfin les enquêtés donnaient un avis global sur les circuits de valorisation et de commercialisation en place dans la région.

Les 12 personnes enquêtées sont composées de 8 éleveurs, 3 entraîneurs et 1 représentant d'acteurs de la filière. Hormis un éleveur retraité, tous sont des professionnels.

Le nombre de juments est très variable (de 2 à 23 poulinières). Certains éleveurs cumulent aussi une activité d'entraîneur. Le choix des enquêtés s'est fait dans l'objectif d'avoir un équilibre entre le monde du « trot » et celui du « galop ». En terme de répartition géographique les grands pôles de production ont été ciblés (département de la Loire pour les trotteurs et département de l'Allier pour les galopeurs).
Les personnes interrogées avaient une activité liée à l'élevage, la valorisation ou la commercialisation (cf. Illustration 1).

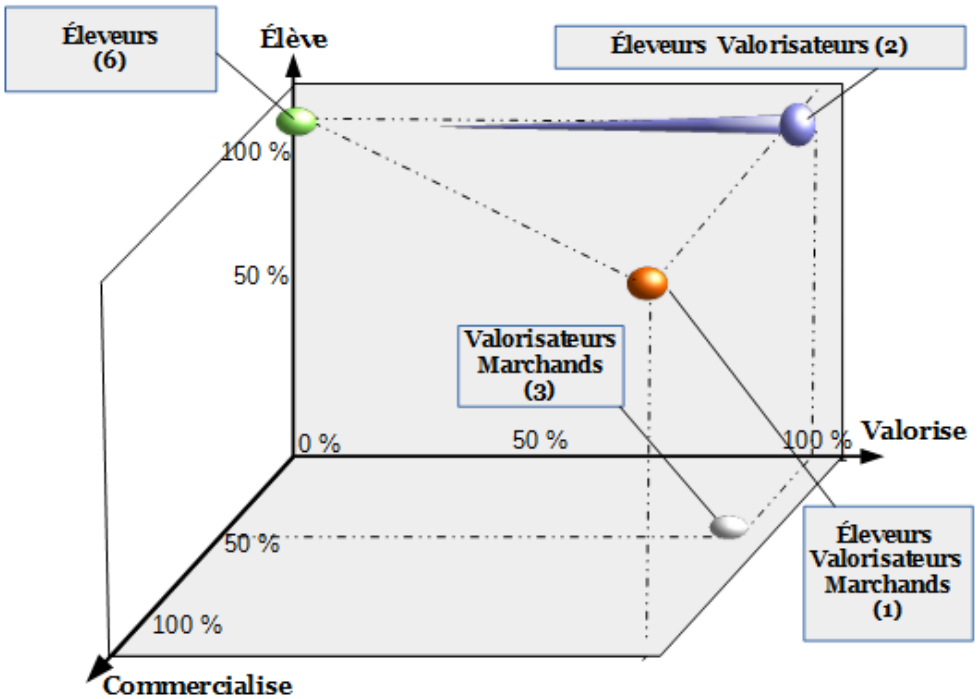

Illustration 1: Typologie des acteurs enquêtés selon leur activité dominante de la production à la vente d'équidés

Axe élève : Commercialise uniquement ses propres produits
Axe commercialise : Commercialise des chevaux qu'il n'a pas produits
Axe valorise : S'implique dans la préparation des chevaux

Rappels chiffrés

La filière des courses représente une part importante du chiffre d'affaires du monde du cheval. En effet le montant des enjeux du PMU (Pari Mutuel Urbain) est élevé (62,4 % du chiffre d'affaire de la filière Rhône-Alpes et 51,87 % pour l'Auvergne. *source OER*). Cette filière est aussi caractérisée par ses systèmes de ventes (Enchères, courses à réclamer) ou encore sa valorisation (système de qualifications, exploitation en courses, revalorisation à la selle…).

Le commerce de chevaux dans la filière des courses a la particularité de s'effectuer majoritairement entre professionnels (éleveurs, entraîneurs) et investisseurs contrairement aux autres filières où les cavaliers amateurs sont très présents. Différentes solutions existent pour la vente : les ventes aux enchères comme les ventes ARQANA (2 488 ventes de galopeurs et 312 ventes de trotteurs ont été effectuées par le biais de cette agence en 2015, *source : ifce),* les courses à réclamer… Les circuits de ventes de chevaux réformés se rapprochent de ceux des chevaux de selle ou de boucherie.

A l'exception de quelques concours de poulinières il n'existe pas de concours d'élevage dans cette sous-filière. La valorisation s'appuie sur les performances des chevaux en course. Les critères d'achats sont donc différents des autres sous-filière car les équidés sont destinés à une utilisation par des professionnels exclusivement.

Quelques chiffres

En France
- 1er organisateur européen de courses
- 11 086 courses de trot
- 4 908 courses de galop
- 2 258 courses d'obstacles
- 25 % des transactions nationales concernent les chevaux de courses

En région Auvergne-Rhône-Alpes :
- 1ère au niveau des transactions en 2014 (10 603 renouvellement de cartes)
- 714 naissances en 2014 (4ème région d'élevage)
-La Loire rassemble la majorité des trotteurs
- L'Allier rassemble la majorité des galopeurs

Illustration 2: Trotteurs durant une courses sur l'hippodrome de vichy
source : www.courses-de-vichy.fr/news

Les systèmes de commercialisation et de valorisation des chevaux dans la filière des courses peuvent être résumés de la façon suivante :

- Une mise en vente des chevaux de courses très jeunes entre professionnels ou investisseurs avec des systèmes organisés facilement identifiables
- Une commercialisation des chevaux de réforme pour la selle ou la viande
- Une valorisation des chevaux via les performances d'autres équidés et quelques concours de poulinières

Leurs problématiques face à la commercialisation

Le manque d'investisseurs

Le commerce de chevaux de course en activité se fait surtout entre professionnels et investisseurs. Afin que ce commerce perdure le nombre d'acheteurs doit rester suffisant. Cependant un certain nombre d'acteurs ont déclaré avoir observé une diminution du nombre d'investisseurs. Cette baisse vient pour certains de **« la crise »** c'est à dire du contexte économique général non favorable à l'investissement. Mais tous associent ce phénomène à **« la désertification des hippodromes »**. En effet d'après eux le tissu social présent sur les hippodromes est indispensable à la santé du commerce.

La baisse de la fréquentation des hippodromes semble donc être un problème pour le commerce de chevaux. Plusieurs causes peuvent expliquer cette baisse et quelques données bibliographiques sont d'ailleurs disponibles sur ce sujet :

Illustration 3: Chevaux au rond de présentation
Source: http://www.ouest-france.fr

- Dans un article datant du 26 décembre 2010 le Figaro remet en cause la rediffusion des courses sur la chaîne de télévision Equidia qui permet aux parieurs d'accéder à beaucoup d'informations sans se déplacer sur les hippodromes. (Le Figaro, *La désertification des hippodromes*,http://www.leparisien.fr/sports/hippisme/la-desertification-des-hippodromes-26-12-2010-1203312.php, 26 décembre 2010).
- Un travail parlementaire a été réalisé. (*L'évolution des jeux de hasard et d'argent : le modèle français à l'épreuve*, https://www.senat.fr/rap/r06-058/r06-05811.html). Il a ainsi été mis en avant que de 1997 à 2015 le montant des paris sur hippodromes est passé de 5,09 millions à 1,5 millions.
- Le rapport sur les travaux de prospectives sur l'avenir de la filière équine française publié en 2012 évoquait aussi ce phénomène (La filière équine française à l'horizon 2030, étude pilotée par l'INRA et l'ifce). Le problème d'image élitiste des hippodromes avait alors été mis en avant.

Les entraîneurs sont particulièrement touchés par cette tendance. Les réseaux de contacts mis en place sur les hippodromes sont indispensables, les pistes d'amélioration citées touchent principalement l'attractivité des rencontres :

- Organiser des **animations diverses** pour « ramener les gens sur les hippodromes »
- Permettre aux familles des propriétaires, meneurs, entraîneurs de rentrer gratuitement sur les hippodromes en tant qu'accompagnateurs afin de « **susciter des vocations** » et de donner envie d'investir
- Baisser les tarifs d'entrées pour le grand public
- **Rassembler le monde des courses et le monde de la selle :** un des acteurs met en avant que cette filière est « à part » et que cela lui fait du tort.
- **Organiser plus de concours d'élevage :** les rassemblements d'éleveurs pour les concours de poulinières sont de bonnes occasions d'animer le réseau professionnel

Les problèmes concernant les chevaux à réformer

Un manque de débouchés

Les stratégies lors de la réforme des chevaux peuvent être très différentes d'un propriétaire à l'autre. Certains optent pour la vente à un marchand avec généralement pour issue un abattage de l'animal. D'autres mettent les chevaux au pré sans trop se préoccuper de leur vente et les commercialisent uniquement « si l'occasion se présente », d'autres cherchent dans un premier temps à les vendre en tant que cheval de selle puis, si la vente ne se fait pas, les commercialisent pour la viande. D'autres encore « les remettent à la selle » avant de les commercialiser. Si les façons d'aborder la réforme sont très différentes tous s'accordent sur plusieurs points :

- La réglementation est de plus en plus restrictive sur l'abattage des chevaux
- La mise au pré des chevaux ne peut être que temporaire. Il est nécessaire de leur trouver des utilisations sans quoi le nombre de chevaux « abandonnés » après la réforme risque d'augmenter. Les problèmes de bien-être animal pourraient être fréquents.
- Le coût de la revalorisation des chevaux est trop élevé par rapport au prix de vente espéré
- Les cavaliers ne veulent pas forcément « jouer le jeu » de la revalorisation
- Les chevaux « dangereux » doivent être écartés automatiquement de l'équitation
- L'achat de réformes par des personnes souhaitant s'orienter vers une utilisation en sport ou en loisir est de plus en plus rare, les chevaux de courses ont souvent une mauvaise image (santé fragile, comportement difficilement gérable…) et les cavaliers sont souvent inexpérimentés dans le travail des chevaux réformés.

Face à ces différents problèmes peu d'acteurs proposent des solutions. En effet le prix du marché des réformés est assez bas (l'écurie seconde chance (49) par exemple qui est spécialisée en revalorisation de chevaux de courses propose des chevaux entre 250€ et 4000€ [i]) et ne permet pas de couvrir d'éventuels frais de revalorisation par des cavaliers

professionnels. Cependant les professionnels désireraient trouver des solutions pour les chevaux en fin de carrière de courses.
Plusieurs pistes de travail concernant cette problématique pourraient d'être étudiées :

- Mettre en place des partenariats avec les centres équestres pour **« remettre » les chevaux dans le circuit de la selle**
- Mettre en place des **formations** pour les personnes souhaitant se lancer dans l'achat et le travail d'un cheval réformé des courses
- Proposer aux propriétaires de structures équestres des formations pour intégrer des réformés de courses dans les cavaleries des **centres hippiques**
- Mettre en place des partenariats avec **des cavaliers professionnels** acceptant de travailler des chevaux réformés des courses
- **Former les professionnels des courses** aux bases du travail de la « mise à la selle » pour les réformés et leur permettre via des partenariats d'accéder à des structures adaptées et sécurisées pour la revalorisation de chevaux réformés
- Mieux **informer** les détenteurs de chevaux de courses sur les réglementations concernant l'abattage
- **Communiquer** auprès du grand public afin d'améliorer l'image des chevaux de courses

La qualité des productions

D'après certains acteurs la qualité des produits mis sur le marché est trop faible et leur quantité trop élevée. Cela les obligerait à fixer des prix de ventes non rentables pour rester concurrentiels. Cette qualité « médiocre » des produits serait liée aux difficultés d'accès au progrès génétique en raison des règlements des Stud-books.

Ce problème est surtout évoqué par les éleveurs de trotteurs. Afin de pouvoir produire des produits de bonne qualité **les éleveurs déclarent devoir se déplacer en Normandie ou en Pays de la Loire pour accéder à des saillies de « bons étalons ».** Cependant ces déplacements occasionnent de nombreux frais et gonflent donc les coûts de production. Les éleveurs des grands bassins de production se retrouvent alors avantagés et la concurrence n'est pas équilibrée. L'évolution de la réglementation du Stud-book serait une solution mais cela paraît peu envisageable.

Une autre solution serait de permettre aux éleveurs d'accéder à de la semence à moindre coût en apportant des aides pour le déplacement des juments par exemple. La mise en place de partenariats avec des détenteurs d'étalons dans les bassins de production pour amener des reproducteurs directement dans la région pourrait aussi être une piste de travail.

Rappels réglementaires

En race Pur-Sang les produits non issus d'une monte naturelle ne peuvent être inscrits au Stud-book.[ii]
Pour les trotteurs l'insémination est autorisée mais elle doit se faire sur le lieu de récolte de l'étalon (le transport de la semence n'est pas autorisé) [iii]

Nombre d'étalons par région

Auvergne-Rhône-Alpes :
13 étalons Pur-Sang
31 étalons trotteurs

Pays de la Loire :
49 étalons Pur-Sang
161 étalons trotteurs

Normandie :
120 étalons Pur-Sang
279 étalons trotteurs

Illustration 4: L'étalon Saônois entraîné dans la région Lyonnaise
source:www.france-sire.com

Autres problèmes évoqués

Lors des enquêtes les problèmes suivants ont été évoqués par certains acteurs :

- Au niveau de la communication avec les investisseurs un des entraîneurs interrogés met en avant **la nécessité de maîtriser la langue anglaise** pour le commerce. Certains professionnels n'ont pas forcément cette compétence. Des formations accessibles aux personnes potentiellement au contact d'acheteurs pourrait être une piste d'action.
- Le **coût pour participer à des ventes aux enchères est assez élevé**
- Un des acteurs pense que le **nombre de courses à réclamer est insuffisant**
- Un entraîneur a mis en avant sa **difficulté à recruter du personnel** pour l'exploitation des chevaux. Pour lui la promotion de la filière devrait être faite dans les collèges. Des partenariats avec les écoles pourraient être créés pour, par exemple, accueillir des élèves de 3ème lors de stages de découverte.

Conclusion

Le principale problème rencontré par les personnes ayant une activité liée aux chevaux de courses est le manque d'investisseurs. Cette problématique est le résultat d'une désolidarisation du réseau de connaisseurs présents sur les hippodromes mais aussi d'un contexte économique général défavorable à l'investissement. L'animation des rencontres de courses constituerait une piste pour redynamiser le commerce et « motiver les investisseurs ».

Après la carrière sportive des chevaux les propriétaires, entraîneurs et éleveurs se retrouvent confrontés à un marché des réformes bouché. Travailler à la revalorisation des chevaux de courses pour la selle constituerait la piste la plus satisfaisante pour la filière car le circuit de la boucherie apparaît plus comme une solution de repli qu'un réel choix des différents acteurs.

Enfin la dernière problématique rencontrée dans l'élevage de chevaux de courses concerne les coûts de la reproduction trop élevés en raison de l'éloignement des étalons ou l'inaccessibilité au progrès génétique. Les éleveurs sont alors moins compétitifs dans notre région que dans les bassins de production (Nord-Ouest de la France). Pourraient-ils recevoir un soutien des maisons-mères, d'associations locales ?

Le tableau ci-dessous résume les principales problématiques rencontrées par les acteurs de la filière des courses ainsi que les solutions pouvant y être apportées.

Tableau 1 : bilan des principales problématiques et solutions pour le commerce et la valorisation de chevaux de courses

Solutions proposée	**Exemples d'actions**
Manque d'investisseurs	
Ramener du public sur les hippodromes	Mettre en place des animations, des journées portes ouvertes, créer du lien avec le monde de l'équitation classique
	Faciliter les entrées (tarifs, entrée gratuites...)
Animer l'élevage	Organiser des concours/rassemblements d'élevage
Des réformes difficilement revalorisées	
Revaloriser les réformes pour la selle	Trouver des centres équestres souhaitant travailler avec des chevaux de réforme
	Communiquer sur les qualités des chevaux de courses
	Former les professionnels des courses mais aussi les cavaliers amateurs au travail des réformés
	Soutenir les associations de revalorisation à la selle, les « maisons de retraite » pour équidé
Développer le circuit de la boucherie	Mieux informer les professionnels sur les conditions d'accès aux abattoirs notamment sanitaires
Trop de produits de qualité médiocre	
Facilité l'accès au progrès génétique	Mettre en place des partenariats avec les détenteurs d'étalons
	Soutenir les éleveurs pour déplacer leurs juments jusqu'au lieu de stationnement des étalons

i
Site internet de l'écurie de la seconde chance
http://www.ecuriesecondechance.com/cheval/default.php?idsite=ecuriesecondechance
Consulté le 06/07/2016
ii
ifce. **Règlement du Stud-book du cheval de Pur Sang.** [en ligne].
http://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2015/03/REG-Reglement-Stud-Book-Pur-Sang.pdf
14 pages. Consulté le 07/07/2016*ifce.*
iii
Règlement du Stud-book du trotteur français. [en ligne]
http://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2015/03/REG-Reglement-Stud-Book-Trotteur-francais1.pdf.
24 pages. Consulté le 07/07/2016